

## Critères inscription liste SHN 2022/2023

### Catégorie ELITE

- 8 premiers des championnats du monde ou des JO en individuel et 4 premiers en équipe mixte (équipe composée de 6 garçons et 6 filles).
- 4 premiers des championnats d'Europe en individuel et 1° en équipe mixte (équipe composée de 6 garçons et 6 filles). A condition d'avoir fait au moins 1 combat.

### Catégorie SENIORS

- Classé 5<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> au championnat d'Europe individuel
- 4 premiers d'un Grand Slam
- Premier d'un Grand prix

### Catégorie RELEVE

#### **Pour les CADETS :**

Être classé parmi les 8 premiers des championnats du Monde ou des championnats d'Europe Individuels cadets.

**ou**

Être classé parmi les 4 premiers ou avoir été classé deux fois parmi les 8 premiers, d'une European Cup Cadets (avant les championnats du Monde de la saison en cours), comptant pour l'établissement de la ranking-list mondiale, dans la période de comptabilisation des points.

**ou**

Être classé parmi les 8 premières équipes des championnats du monde cadets par équipe mixte ou être champion d'Europe cadets par équipe mixte (équipe composée de 6 garçons et 6 filles).

#### **Pour les JUNIORS :**

Être classé parmi les 8 premiers des championnats du Monde ou des championnats d'Europe Individuels juniors.

**ou**

Être classé parmi les 4 premiers ou avoir été classé deux fois parmi les 8 premiers, d'une European Cup Juniors (avant les championnats du Monde de la saison en cours), comptant pour l'établissement de la ranking-list mondiale, dans la période de comptabilisation des points.

**ou**

Être classé parmi les 8 premières équipes des championnats du monde juniors par équipe mixte ou être champion d'Europe juniors par équipe mixte (équipe composée de 6 garçons et 6 filles).

#### **Pour les SENIORS :**

Avoir moins de 25 ans et être classé entre les 33 et les 50 premiers de la ranking-list mondiale seniors, en étant au moins une fois classé dans les 8 premiers d'une compétition internationale comptant pour l'établissement de cette ranking-list, dans la période de comptabilisation des points.

Avoir moins de 23 ans et être classé entre les 33 et les 100 premiers de la ranking-list mondiale seniors en étant au moins une fois classé dans les 8 premiers d'une compétition internationale comptant pour l'établissement de cette ranking-list, dans la période de comptabilisation des points.

#### **Pour la saison 2022/2023 :**

- -23 ans : nés en 1999 et après
- 23 à 25 ans : nés en 1998 et 1997
- + 25 ans : nés en 1996 et avant

## Catégorie RECONVERSION

Peut être inscrit dans la catégorie Reconversion le sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Elite ou qui a été inscrit sur cette liste dans les catégories autres que la catégorie Reconversion pendant quatre ans, dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Elite, Senior ou Relève et **qui présente un projet d'insertion professionnelle**. L'inscription dans la catégorie Reconversion est valable un an. Elle peut être renouvelée pour la même durée dans la limite de cinq ans non obligatoirement consécutifs.

### Critères d'inscription sur la liste des « Sportifs des Collectifs Nationaux »

Partenaires d'entraînement juniors ou seniors, inscrits en Pôle France Relève ou au Pôle France INSEP, d'un niveau sportif important, présentant des caractéristiques techniques, morphologiques, physiologiques indispensables ou intéressantes à la progression des sportifs listés, au bon fonctionnement et à l'émulation positive de la structure de référence.

L'inscription sur la liste des « Sportifs des Collectifs Nationaux » est validée par le DTN.

### Critères d'inscription sur la liste des « Sportifs Espoirs » :

- Etre cadet et classé sur le podium de la coupe de France individuelle minimales de la saison écoulée ou précédente.
- Etre classé parmi les 8 premiers du championnat de France cadets
- Etre classé parmi les 12 premiers de la ranking-list nationale cadets
- Etre classé parmi les 8 premiers du championnat de France Juniors
- Etre classé parmi les 12 premiers de la ranking-list nationale junior
- Faire partie d'une liste de sportifs à potentiel validée par le DTN sur les critères suivants :

Critère essentiel : Habiletés Techniques Fondamentales (HTF) remarquables.

Les HTF recherchées combinent les aptitudes de mobilité, posture, déplacement, déséquilibre, placement, dans les différentes formes de techniques\*, les différentes situations d'études\* et les différentes séquences tactiques\*.

(\* Les trois champs du perfectionnement technique définis par la progression française de Judo Ju-Jitsu)

Critères complémentaires : Habiletés physiques et physiologiques spécifiques remarquables : combinaison des aptitudes d'explosivité, de souplesse, de coordination motrice, de dissociation. Aptitudes technico tactiques remarquables.